

Liberté Égalité Fraternité

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander une voie d'orientation après la 3^e

2022-2023



Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

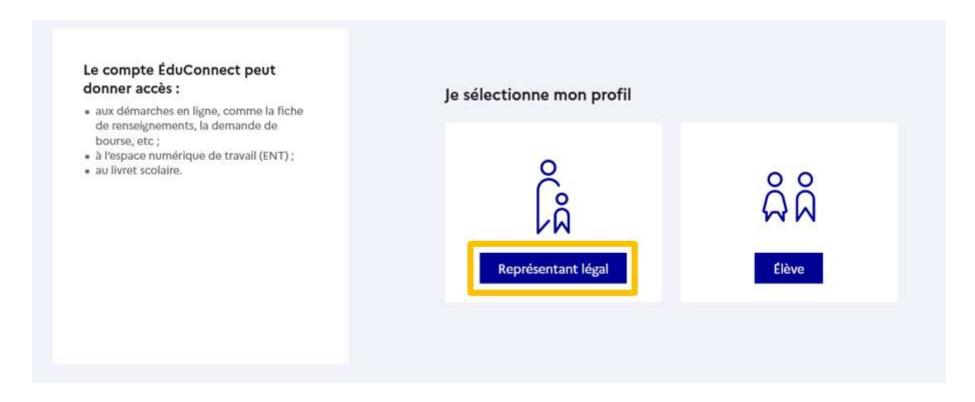
Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

2



Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

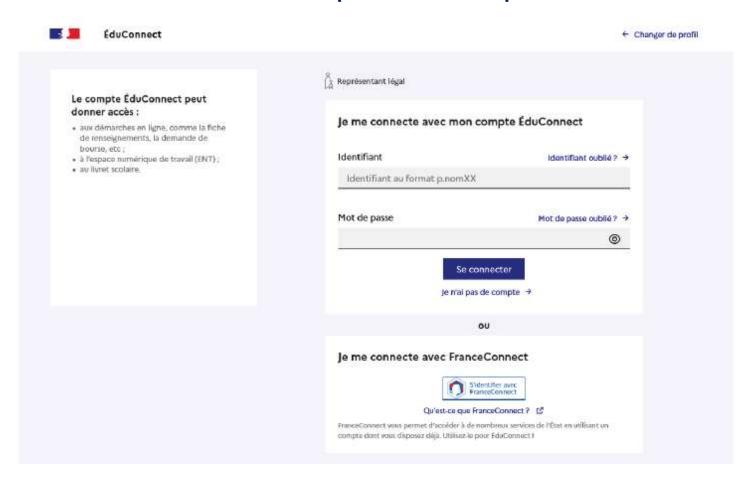


2022-2023



Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.





Accès aux services en ligne dans le menu Mes services.

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

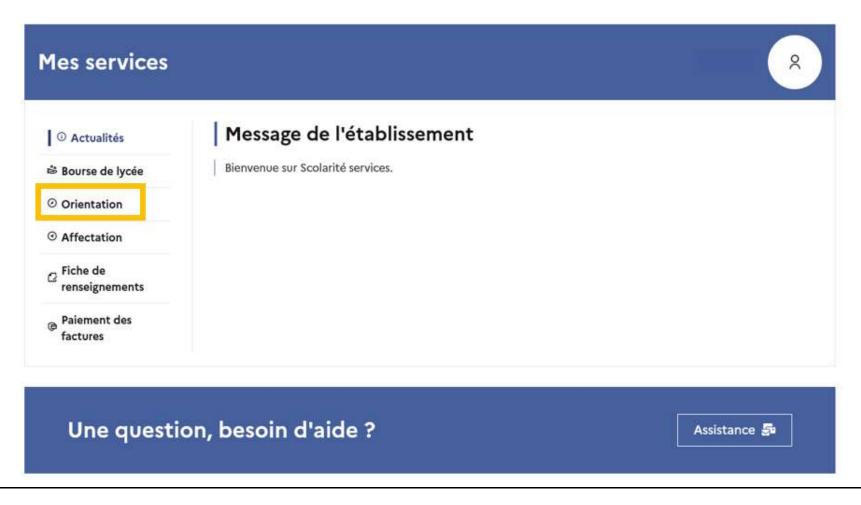
- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- · Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail Scolarité Services s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu Mes services.



Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.





2. Saisie des intentions d'orientation



Saisie des intentions d'orientation



Présentation de chaque phase pour repérer les différentes étapes.

Phase provisoire

Intentions Courant 2^e trimestre

Phase provisoire

Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre

Phase définitive

Choix définitifs Courant 3^e trimestre

Phase définitive

Propositions

Après le conseil de classe du 3^e

trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- · 2^{de} professionnelle;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

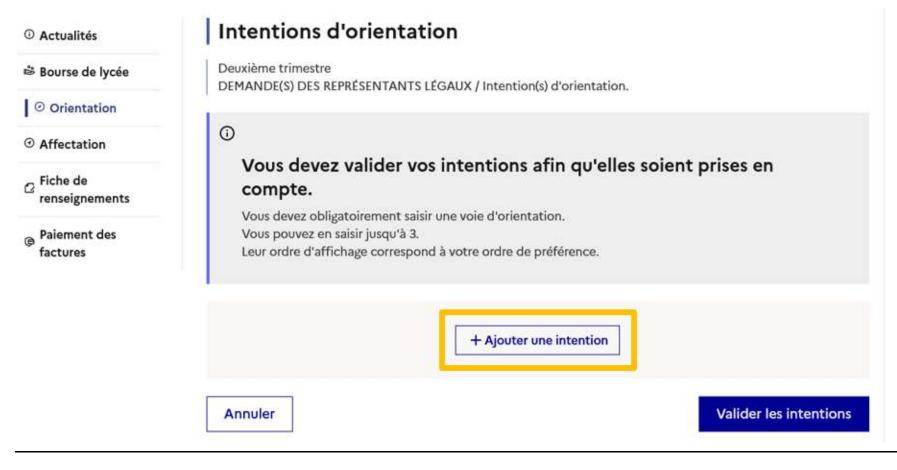
- · au CDI et au CIO;
- · sur le site de l'Onisep ♂;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » ☑.

Je saisis les intentions d'orientation



Saisie des intentions d'orientation

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées.

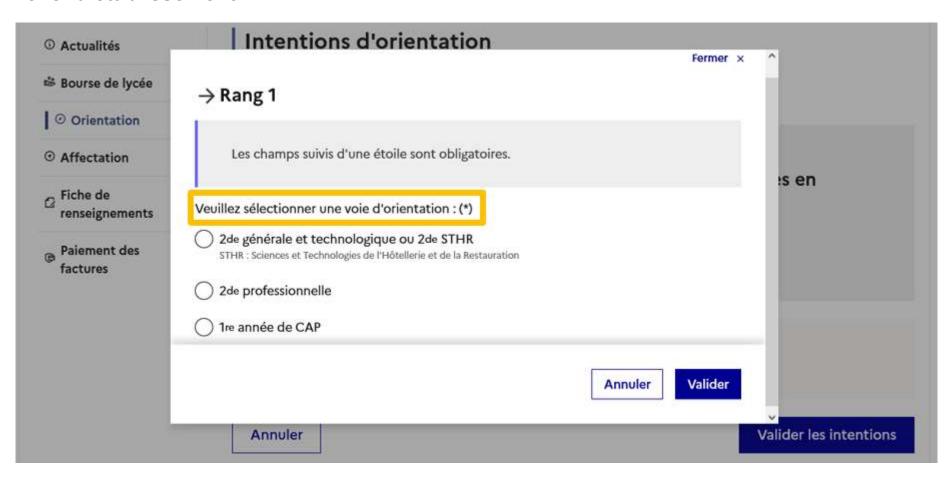


9



Saisie des intentions d'orientation

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.





3. Validation des intentions d'orientation



Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré.

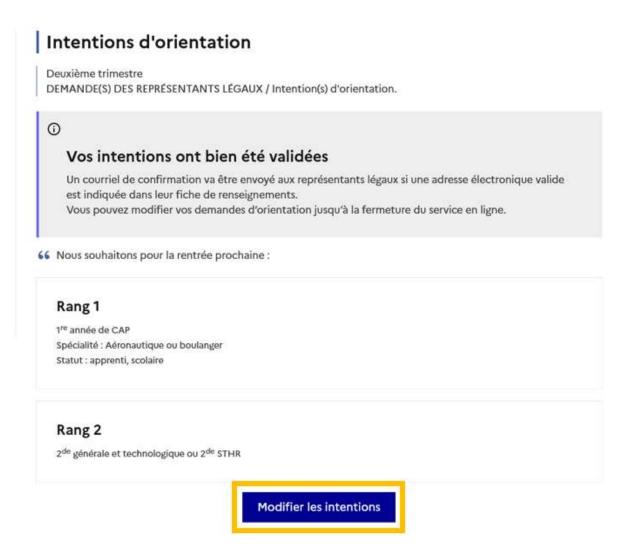




Validation des intentions d'orientation

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.





4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe



Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

